

FO Fonction publique passe à l'action

Vendredi 1^{er} février 2019

L'initiative a été décidée au regard de la situation sociale tendue et dramatique qui règne actuellement dans le pays et cela couplé à la constatation que le traitement appliqué aux fonctionnaires n'est plus acceptable lançait le 30 janvier à Paris lors d'une conférence de presse le secrétaire général de l'Union interfédérale FO des fonctionnaires (UIAFP-FO), Christian Grolier. FO fonction publique programme donc une semaine d'actions du 3 au 10 février.

La semaine d'actions du 3 au 10 février décidée par FO Fonction publique (regroupant les versants de la fonction publique de l'État, de la territoriale, de l'hospitalière ainsi que FO com) sera ponctuée d'un périple, en partie à pied, qui partira ce dimanche 3 février du Havre (ville où le premier Ministre était auparavant maire) pour se rendre le mercredi 6 février à Nanterre.

Le trajet sera entrecoupé de haltes symboliques devant des services publics de proximité (Ehpad, bureau de poste, perception, maternité...), dont certains ont fermé, victimes des contre-réformes mises en chantier depuis des années au nom de la réduction des dépenses par les gouvernements successifs.

Cette semaine d'actions qui comprend aussi des appels à des grèves ou encore l'organisation d'assemblées générales dans les services se poursuivra le 7 février par une manifestation qui se rendra de Montparnasse (rendez-vous fixé à 12 heures) vers l'hôtel Matignon. FO-Fonction publique a d'ailleurs demandé une audience au Premier ministre, Édouard Philippe.

Si celui-ci n'entend pas les revendications des agents, s'il décide de ne rien donner et donc d'oublier les 5,5 millions de fonctionnaires alors nous mettrons en discussion la reconduction de ce mouvement indique Christian Grolier. On demande en urgence que le gouvernement réponde aux organisations syndicales. S'il décidait ne serait-ce que l'octroi d'une prime exceptionnelle aux fonctionnaires, cela montrerait au moins, déjà, que la représentation des agents a été entendue et cela montrerait aussi qu'il y a une reconnaissance des agents, de leur travail. Pour réaliser un tel premier pas vers les personnels et leurs représentants, la balle est donc dans le camp du gouvernement. La notion d'exemplarité du premier employeur de France, l'État, doit être montrée insiste Christian Grolier.

Rassemblement national à Paris le 7 février

Temps fort de cette journée du 7 février, l'UIAFP-FO organise un grand rassemblement national à Paris (aux Invalides à partir de 14h) au cours duquel le secrétaire général de la Confédération FO, Yves Veyrier, prendra la parole.

Par ailleurs, le 5 février, date d'une journée d'actions interprofessionnelles soutenue par la Confédération FO (voir la [déclaration de la commission exécutive du 24 janvier](#)), Yves Veyrier rejoindra à Evreux les fonctionnaires FO dans leur périple. Une conférence de presse est prévue à l'Union départementale FO ainsi qu'un rendez-vous devant le collège Pablo Neruda fermé l'an dernier. Parmi les revendications de FO Fonction publique, la demande de l'arrêt des fermetures et des menaces de fermetures qui planent sur les services de proximité.

Nous prenons nos responsabilités

On ne peut pas être en dehors de ce qui se passe dans ce pays ! expliquaient le 30 janvier Christian Grolier pour la fédération générale FO des fonctionnaires de l'État (FGF-FO), Yves Kottelat et Denis Basset pour la fédération FO des personnels des Services publics (branche territoriale) et de Santé (SPS-FO) ainsi que Norbert Demé pour FO Com. Notre action va bien au-delà de la Fonction publique. Si le gouvernement n'entend pas les syndicats, c'est une erreur stratégique et démocratique. Il y a une obligation d'une vraie responsabilité sociale du gouvernement insistait Christian Grolier.

Actuellement indiquait-il encore les personnels et les citoyens au sens large se mobilisent. Or les personnels sont représentés par les syndicats donc nous prenons nos responsabilités. Les responsabilités consistent notamment à faire en sorte que le gouvernement entende les revendications et pas simplement à travers des pétitions ou des journées d'actions ponctuelles.

Ainsi rappelait Yves Kottelat, lors du congrès de la fédération SPS-FO qui se déroulait du 14 au 18 janvier à Rouen, les délégués ont exprimé leur refus de nouvelles journées d'actions isolées dites saute-moutons. La proposition d'une semaine d'actions a donc été largement approuvée.

FO Fonction publique pensait qu'il aurait été possible de concevoir une action dans le cadre de l'intersyndicale mais cela n'a pas été le cas. Si après cette semaine d'actions de FO au plus près du terrain d'autres organisations décident de se mobiliser, nous sommes disponibles pour en discuter assurait Christian Grolier pour l'UIAFP-FO.

Le gouvernement a encore oublié les fonctionnaires...

La détermination des fonctionnaires FO à concevoir cette mobilisation est à la hauteur de la colère et des profondes inquiétudes qui règnent dans toutes les administrations. Un mécontentement qui est allé crescendo au fil des mois.

Ainsi, le 21 décembre dernier, le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique, Olivier Dussopt, a indiqué aux organisations syndicales de la Fonction publique que les agents ne bénéficieraient d'aucun coup de pouce salarial et pas davantage de l'octroi d'une prime exceptionnelle, celle prônée par le président de la République pour les salariés du secteur privé.

Hormis l'annonce d'une prime pour les policiers et pour certains agents du secteur des finances publiques (alors que la fédération FO Finances revendique une prime pour tous les agents), le gouvernement a oublié le reste des fonctionnaires, soit plus de 5 millions d'agents. Or, cet oubli exacerbe la colère déjà bien installée et due en partie au gel des salaires dans la Fonction publique.

On en est à huit années de gel des salaires en dix ans fulmine Christian Grolier. Dans le versant hospitalier souligne Denis Basset pour la branche FO-Santé il y a plus d'un million de contractuels, payés au niveau du Smic et en grande précarité.

Le ras le bol de la précarité !

Le secrétaire fédéral s'insurge par ailleurs contre ce qu'il nomme un mensonge d'État. Ainsi explique-t-il, il y a trois semaines, la ministre de la Santé a annoncé l'arrivée d'une prime pour les aides-soignants, ce qui concernerait 250 000 personnes. Or cela est faux puisque l'octroi de cette prime serait conditionné à la réalisation de formations. Plus largement indique Denis Basset, le versant hospitalier compte 85% de personnel féminin et beaucoup de ces fonctionnaires ont des carrières incomplètes. Le niveau des pensions inférieur à 1 000 euros/mois. Or fulmine-t-il, il n'a jamais été possible d'aborder ce sujet avec le ministère.

Au sein du versant territorial soulignait de son côté Yves Kottelat 75% des effectifs des collectivités territoriales sont des personnels de catégorie C, soit des agents rémunérés au niveau du Smic. Signe évident de l'insuffisance des traitements indiciaires/salaires de ces fonctionnaires de plus en plus d'agents n'ont plus de protection sociale complémentaire car ils n'en n'ont plus les moyens.

Le gel des salaires rappelle par ailleurs FO Fonction publique induit par effet boule de neige la diminution des pensions. Quant à l'avenir des pensions justement, l'inquiétude est grande, liée au projet des réformes des retraites. Dans le cadre d'un régime universel par points tel qu'envisagé par le gouvernement, la garantie actuelle des fonctionnaires de percevoir 75% de leur traitement une fois à la retraite ne peut être maintenue indique Christian Grolier fustigeant la réforme des retraites notamment par sa remise en cause du principe de carrière propre aux fonctionnaires.

Des contre-réformes totalement rejetées

Depuis plusieurs années, la colère des fonctionnaires est donc alimentée par les attaques multiples et récurrentes contre les emplois, les missions, les statuts. Et le gouvernement persiste dans ces attaques constate Denis Basset. La première annonce faite sur la Fonction publique par le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, dans le cadre du grand débat national est d'annoncer, en forme de confirmation d'annonces précédentes, la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022. Dès la fin de 2017, l'exécutif avait en effet annoncé son intention de supprimer sur le quinquennat 120 000 postes dans l'ensemble de la Fonction publique, dont 50 000 à l'État. Pour ce massacre des emplois, de nouvelles contre-réformes seraient les outils.

Ainsi, l'arrivée annoncée d'un projet de loi de réforme sur la Fonction publique -même si sa présentation par le gouvernement a été repoussée au mois de mars a priori- inquiète particulièrement. Ce projet de loi, selon la méthode choisie par l'exécutif, est censé être la mise en œuvre législative des conclusions de la concertation sur le chantier d'une réforme en quatre axes lancés depuis un an entre le ministère de l'Action et des Comptes publics et les organisations syndicales.

Les quatre axes de cette réforme sont : le développement de la rémunération au mérite, le recours accru aux contractuels, la mobilité des agents ce qui comprend des plans de départs volontaires et enfin la restructuration des instances représentatives (CAP, CHSCT, CT...) ce qui inclut des fusions d'instances et la perte de prérogatives de certaines.

FO s'élève contre le saccage de la Fonction publique

Or, les organisations syndicales, particulièrement l'UIAFP-FO, ont rejeté ces projets de réformes. Par ailleurs depuis le bilan provisoire des quatre chantiers réalisés à la fin 2018 nous n'avons aucune information indique sidéré Christian Grolier. Et de préciser que face à ce mutisme ministériel, les fonctionnaires FO ont refusé pour l'instant de discuter de l'agenda de dialogue social de la Fonction publique pour 2019.

Le contenu du projet de loi est donc garni d'inconnues. Les organisations ignorent si des recrutements de contractuels seraient autorisés à l'intérieur d'un corps (secteur professionnel défini) déjà constitué et ce pour remplacer des fonctionnaires ce à quoi s'oppose bien sûr FO. Pas d'information non plus concernant le projet de développement de la rémunération au mérite que le gouvernement veut mettre en œuvre au nom d'économies budgétaires possible à réaliser.

Le gouvernement doit entendre les revendications

L'UIAFP-FO veut savoir si le ministère maintient, ou pas, le dossier des rémunérations au sein du chantier de réformes. Si ce dossier en est extrait, nous serions satisfaits indique Christian Grolier craignant par ailleurs un projet consistant (dans le cadre notamment d'un réaménagement des grilles indiciaires) à allonger le temps de passage entre deux échelons, cela encore pour tenter de réaliser des économies budgétaires.

La question des plans de départs volontaires ? Là encore on ne sait rien et le fond du dossier n'a pas été abordé avec le ministère. Sur la restructuration des instances de représentation des personnels ? Nous voulons conserver des CAP (commissions administratives paritaires) nationales et ne voulons pas de structures régionales. Nous sommes opposés à la mise en place d'une déclinaison locale du dialogue social indique Christian Grolier précisant qu'il est hors de question d'accepter un quelconque système qui accorderait aux préfets un pouvoir de gestion sur les personnels.

Du 3 au 10 février, Force Ouvrière –première organisation à l'État, deuxième dans le versant hospitalier et troisième à la territoriale– se mobilise au plan local comme au plan national pour faire entendre les revendications des agents. Le gouvernement aurait tout intérêt à les entendre, enfin.